Il faut cultiver notre jardin • 06-28-2016 09:45 • Les conseils de quartiers sur la sellette

J'ai entendu Madame Tylek qui disait à la fin de la vidéo : "C'est pour les habitants". Si elle était soucieuse des habitants, elle assumerait les conséquences de ses échecs et retournerait à des occupations plus à sa portée. La culture des pommes de terre peutêtre?

anonyme • 06-27-2016 10:20 • Les conseils de quartiers sur la sellette

oui, c'est sur 1000 €/ mois, ça pousse plus loin. Surtout quand on perçoit déjà sa retraite et tout et tout.

En plus pour un poste de représentation car le boulot, c'est pour les conseillers qui le font bénévolement en plus de leur travail car pour la plupart, ils ne sont pas en retraite, eux.

Oui, vous allez me dire la mairesse a un agenda de ministre... C'est vrai qu'elle aime bien lire son agenda à tout le monde... Elle adore dire qu'elle sort de réunion, ou qu'elle va rentrer en réunion, même quand c'est pas vrai... ça fait personne importante.

Honte à ces élus · 06-27-2016 09:48 · Les conseils de guartiers sur la sellette

Comme c'est interessant et instructif de voir ces conseillers répondre à la place de la mairesse! Mr Martin, Mme Chalopin et les autres, quand allez-vous réaliser que vous n'êtes que des marrionnettes et que c'est la mairesse qui tire les ficelles! Réveillez-vous, il y a urgence, arrêter le massacre! Posez-vous donc les questions sur votre rôle d'élus! Est-ce que c'est apporter un soutien inconditionnel et aveugle à cette mairesse qui n'est élue que pour flatter son ego et s'assurer un complément de retraite (1000 € par mois,net d'impots, ca pousse plus loin!) et qui détruit par son incompétence et sa fainéantise tout les projets de la commune! Comment pouvez-vous justifier la vente de la Beurrière au prix du terrain nu? Comment pouvez-vous justifier la fermeture de Pierres et Nature?

N'avez-vous pas honte?

de BAILLIENCOURT • 06-27-2016 00:12 • Les conseils de quartiers sur la sellette

L'objectif premier des conseils de quartiers est de favoriser l'expression des citoyens et permettre aux habitants d'être acteurs de la vie de la cité. Ce sont donc des outils au service de la démocratie participative.

Lors des rencontres du collectif "Mellé Vous-En!" nous avons souvent souligné l'intérêt de disposer de ces espaces d'échanges, particulièrement dans un contexte local où il n'est pas possible d'interpeller les élus lors des conseils municipaux, même si nous en avons aussi constaté les limites notamment liées au manque de préparation et d'animation.

Que penser alors de la perspective de les voir disparaître si ce n'est le constat d'une municipalité qui refuse tout espace de dialogue? Les réactions et commentaires de nos élus dans cette vidéo sont symptomatiques de leur frilosité à écouter leurs concitoyens. Il s'en dégage un conservatisme d'un autre âge qui est à contre courant des évolutions sociétales d'aujourd'hui...

C.C ⋅ 06-26-2016 13:39 ⋅ Les conseils de quartiers sur la sellette

J'étais présent lors de ce conseil municipal, et je n'ai pas saisi pourquoi les conseils de "quartiers" étaient suspendus depuis plusieurs mois, ni pourquoi, il n' y a pas de retours des questions posées par les habitants lors des précédentes réunions de quartiers.

Et puis:

D'une part:.

Certaines personnes sont assez intelligentes pour ne pas mélanger les "affaires" et la vie quotidienne.

D'autre part:

Les contentieux (quels qu'ils soient) en cours n'ont pas de rapport avec cela.

D'ailleurs, il me semble que le premier gros point épineux, ne l'est plus, en tous cas, dans le dos du concerné. D'ailleurs, ce serait bien d'avoir une explication la dessus!!! Ensuite:

De mon quartier, que l'on appellera "le centre bourg" et puisqu'il faut le faire par internet et sans répétition de pré rencontre ie souhaiterai:

Que l'on puisse développer le compostage, car je n'ai pas de jardin (à première vue, il y en a un que l'on pourrait partager)

Que l'on puisse avoir un (ou des) "crottoir" lieu d'aisance pour les canidés de tous poils dont les propriétaires se moquent bien des bambins jouant sur les pelouses.

Qu'un ramassage d'encombrants (et Dieu, ce qu'il y en a!) soit fait, comme dans certaines régions, par un service municipal ou intercommunal une fois par trimestre ou semestre.

Qu'au lieu d'engouffrer de l'argent dans une bibliothèque hypothétiquement fréquentée, que les moyens soient fédérés avec plusieurs communes, voire le canton et le canton élargi, pour financer un "vrai" bus équipé médiathèque itinérant avec mini salon, ce genre d'initiative existe depuis des années dans d'autres régions.(ce qui n'empêche pas, un lieu "bibliothèque simple ou classique généralement existant", dans chaque commune.Ces bibliothèques pourront ainsi renouveler périodiquement leur inventaire par un complément de "prêt" commun.

Et je me pose des questions sur le projet du centre bourg, qui n'en finit pas de commencer de vœux en vœux.

anonyme · 06-24-2016 14:33 · La mairesse invente des excuses pour ne pas présenter les siennes

La personne principalement responsable de cette pantomime est mme Tylek tout ça est vraiment ridicule

on se croirait au cirque

une melléenne • 06-22-2016 09:20 • La mairesse invente des excuses pour ne pas présenter les siennes

Voilà une leçon bien apprise Mr Martin

Vous êtes un bon élève et allez certainement recevoir une bonne note.

Vous avez les félicitations du jury mais pas des melléens...

Patatras! · 06-22-2016 00:08 · La mairesse invente des excuses pour ne pas présenter les siennes

"À repentir tardif la honte en est le fruit".

Citation de Pétrarque ; Sonnet - XIVe siècle.

Kronos · 06-21-2016 19:43 · <u>La mairesse invente des excuses pour ne pas présenter les siennes</u>

Voila encore un exemple d'imbroglio bien ridicule;

Les journalistes disent quoi écrire sur un site municipal? Là, c'est se moquer ouvertement de l'assemblée et des personnes susceptibles de lire le lien internet. Généralement, les journalistes font leur article dans leur presse comme ils l'entendent, surtout pour ce genre d'informations populaires.

Pressé un conseil pour une manifestation sportive télévisée, ne relève pas d'un grand sérieux.

Le quitter le cas échéant si la nécessité s'impose, pourquoi pas, mais franchement... Il faut admettre les couacs, rien de bien grave dans ce genre de journée de remise de médailles.

Il faudra sans doute revoir la communication.

Ce qui interpelle davantage, c'est que la Mairesse, demande à l'élu prénommé Benoit, si il a bien retenu la leçon pendant la répétition d'avant conseil, d'autant qu'il ne parle qu'une poignée de secondes.

Là encore, je trouve qu'il y a un malaise. Si tout est orchestré comme cela, quelle personnalité ont vraiment les élus? Il a l'air plutôt posé et intelligent ce jeune homme. Il faut bien qu'il y ait préparation, mais pas leçon apprise par cœur.

C'est vrai que plus bas, il est notifié des distributions de bons points.

Encore un peu, ce sera une image.

un melléen · 06-17-2016 09:49 · La mai(t)resse distribue ses bons points à certains Melléens

Après avoir discuté, voilà quelques temps, avec Thérèse Tylek, j'ai compris que c'était de l'acharnement et qu'il lui fallait un bouc émissaire. Au travail, messieurs et mesdames les élus! Ouvrez un peu les yeux. Ne cédez pas au chant des sirènes.

MG · 06-17-2016 08:43 · La mai(t)resse distribue ses bons points à certains Melléens

On a rarement vu des élus aussi peu concernés par l'intérêt général. Ils sont tellement impliqués dans un règlement de compte avec Isabelle Buat qu'ils se désintéressent des affaires de la commune. S'ils mettaient toute cette énergie et cet acharnement dans la défense des habitants, les projets avanceraient un peu dans le bon sens. Les déçus sont de plus en plus nombreux.

pensée du matin · 06-16-2016 11:35 · <u>La mai(t)resse distribue ses bons points à certains Melléens</u> mme Tylek se plaît à régner par la division, faut dire qu'elle n'a pas grand chose d'autre à proposer.

Et que penser de ces chers conseillers qui sont comme des abeilles autour d'un pot de miel.

Ils ne travaillent pas, ils s'agitent dans tous les sens.

une melléenne déçue • 06-13-2016 10:35 • <u>La mai(t)resse distribue ses bons points à certains Melléens</u> mme Tylek distribue aux uns les bons points et les flatteries et aux autres les dénigrements, calomnies, insinuations et sous-entendus. Elle règne ainsi sur tout son p'ti monde. Et comment expliquer chez mme Tylek ce besoin d'infantiliser son entourage? Cette attitude enveloppante ne serait-elle pas une forme d'emprise...

Melléen ou pas · 06-13-2016 09:41 · <u>La mai(t)resse distribue ses bons points à certains Melléens</u>
Passez en mairie y déposer une requête sans oublier de réclamer un récépissé. Si on vous le refuse, vous saurez dans quel classe vous êtes rangé!

sophie · 06-12-2016 14:46 · Thérèse Tylek, « Bienfaitrice de l'école de Mellé » ?

si mes souvenirs sont bons ,à mon grand désarroi j'ai le tiercé dans l'ordre : la maison pierre et nature en tête, le mellouen en second et l'école en troisième position.....

ex melléen • 06-12-2016 12:21 • <u>La mai(t)resse distribue ses bons points à certains Melléens</u> souriez melléens vous ètes fichés!

ils vous restent plus qu'a prévenir le Cnil retour aux sinistres années 30 /40

bravo a ces élus

c.c · 06-11-2016 19:22 · La mai(t)resse distribue ses bons points à certains Melléens

je n'ai pas eu de bon point, pour la revitalisation du centre bourg.

Pourtant, mon bâtiment se trouve à l'épicentre du projet de revitalisation "des jardins" et "nouvelle" (ou future) acquisition de la maison et ses terrains, jouxtant le Mellouên.

Cette maison (la mienne) centre bourg est la seule, avec le multiservice a posséder encore une vitrine en pas de porte.

Il est vrai qu'elle est peu ouverte, car peu fréquentée, depuis deux ans, mais à l'avenir, c'est un potentiel pour un autre commerce. (à première vue, un primeur aurait toutes ses chances)

Voila, de quoi bien de débattre avec l'adjoint chargé du commerce, de l'artisanat et de l'industrie, qui fut présenté ainsi, lors de l'intronisation 2014.

Mes voisins, non plus, ne sont pas l'élite de ce microcosme d'avant garde..

Bizarre, ce genre de classement ou catégorie;

A quand galons et fourragères?

cette leçon vaut bien un fromage • 06-11-2016 12:24 • <u>La mai(t)resse distribue ses bons points à certains</u> Melléens

"Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute",

La flatterie est un outil que maîtrise parfaitement notre mairesse.

Mais cette flatterie n'est -elle pas duperie?

Déjà, une grande partie de Melléens se sent trahie.

Quand les crédules vont ouvrir les yeux, la mairesse sera bien seule!

un méléen landa · 06-10-2016 11:17 · La mai(t)resse distribue ses bons points à certains Melléens

Flatter ainsi une partie la population, pour les crédules, aurait il pour conséquences de la valoriser?

Prendre ce genre de décisions, n'est il pas l'extériorisation d'un comportement de régence? Parler au nom d'un groupe, qui n'a pas été forcément informé, n'est pas un peu une habitude? Même en voulant faire (semblant d'être) bien, c'est toujours pathétique.

visiteur du soir • 06-09-2016 22:58 • Conseil municipal du 2 mai 2016

drole de conseil, il y a eu un brieffing avant ou quoi ???

c'est violent cette "secrétaire "qui en principe ne doit pas s'exprimer en conseil municipal! elle a été mandatée pour "jouer le role de la" secretaire harcellée "je me marre ...

quand au clown qui parle a la caméra il se croit dans un jeu télé?

vous devriez avoir honte les élus de laisser faire ou de rester bouche bée

la mairesse est atteinte d'un drole de syndrome!!

quand aux élusmettez la tète dans le sable....

visiteur du soir · 06-09-2016 22:48 · La mai(t)resse distribue ses bons points à certains Melléens

vous connaissez l'histoire du groupe de singes dans l'arbre

le chef est en haut ..

les autres plus bas regardent vers le haut ...

tout ce qu'ils .voient c'est son cul !!!

ceux du bas qui puent vous remercient , ils peuvent sans doute déposer plainte pour discrimination, non ??

ce serait marrant

la vie de ce village semble passionnante;

bon courage a ceux de la 2eme catégorie ils peuvent cirer les pompes des "élus " pour passer a la catégorie supérieure ;

les autres du bas ,ben vous pouvez disparaitrent , bande d'insignifiant la cour a tranché

Isabelle BUAT • 06-09-2016 11:17 • Le point sur la participation aux frais de fonctionnement des écoles

La réponse, c'est :" la mairie n'a pas de réponse". Elle se réfugie derrière le trésorier principal (toujours la technique du "c'est pas nous"!).

En fait, il manque surtout les délibérations du conseil municipal. C'est pas le trésorier qui va

délibérer! De plus, ça va pas s'arranger car maintenant les séances de conseils sont annulées sans être reportées. Toujours pas de séance de conseil à l'horizon... Faut croire que les délibérations qui étaient à l'ordre du jour du conseil du 25 mai, n 'avaient aucun caractère d'urgence. Pourtant , comme chaque fois, nous avions recu la convocation avec l'ordre du jour, au dernier moment.

Une Melléenne • 06-09-2016 11:00 • <u>Le point sur la participation aux frais de fonctionnement des écoles</u> On ne comprend pas bien la réponse, pouvez-vous traduire ?

Isabelle BUAT • 06-06-2016 13:05 • Thérèse Tylek, « Bienfaitrice de l'école de Mellé » ?

Oui, vous avez raison, je me pose moi-même des questions quant à:

- l'aphasie des conseillers,
- les soutiens inconditionnels dont bénéficie mme Tylek,
- l'inertie de la municipalité...

Et en plus, je n'ai pas voulu en rajouter, mais sachez que le problème est identique pour les écoles publiques (Pour l'année 2015, il manque 6 175 € pour l'école publique de Louvigné et 9 875.85 € pour l'école publique de Saint Georges).

Mme Tylek inspire une telle confiance à tout le monde que les élus ne prennent même pas la peine de s'informer sur les affaires de la commune. Ils ne posent jamais aucune question. Ils ne demandent jamais aucun document. Ils ont sans doute peur d'être accusés d'harcèlement. Je ne suis pas en mesure de savoir si le RPI a réagi ou non. De toute façon, mme Tylek n'informe personne sur les affaires de la commune et n'est pas réputée pour sa transparence...

Une Melléenne · 06-06-2016 10:46 · Thérèse Tylek, « Bienfaitrice de l'école de Mellé » ?

Mais je ne comprends pas bien, Il n'y a que vous Mme Buat à vous en inquiéter ? Pourquoi le RPI n'a pas réagit depuis 1 an ???

On a de quoi se poser des questions...

Belle leçon de gestion de la part de la mairie.

Isabelle Buat • 06-05-2016 19:07 • Thérèse Tylek, « Bienfaitrice de l'école de Mellé » ?

Ces chiffres proviennent du compte administratif ou l'on constate que la mairie n'a versé que 4385.75 € sur les 18291 € qu'elle aurait dû verser au RPI.

Il manque donc 13905.25 € pour l'année 2015.

Pour l'année 2016, le coût moyen d'un élève en maternelle (13 élèves) est de 1136 €, et celui d'un élève en élémentaire (14 élèves) est de 369 €, (source Conseil Départemental).

La subvention de fonctionnement obligatoire due par la mairie est donc de 19 934 €. Cette somme est à verser en 4 fois et le 1er quart, soit 4 983.50 € aurait dû être versée le 31 mars au plus tard. La commune est donc redevable de 18 888.75 €.

Je semble en effet, être la seule à m'en inquiéter, mais avez-vous déjà vu un autre conseiller poser une question lors d'un conseil municipal? Madame Tylek répétant toujours que " tout va bien", ils lui font une confiance aveugle.

Anonyme • 06-04-2016 21:33 • Thérèse Tylek, « Bienfaitrice de l'école de Mellé » ?

Je pensais que plusieurs personnes du conseil dont monsieur Piquerel, étaient investis dans l'école...qu'est ce que c'est que ce conseil!

Une melleenne • 06-04-2016 21:12 • Thérèse Tylek, « Bienfaitrice de l'école de Mellé » ?

Si c est vrai pourquoi personne n en parle? Personne n a l air de ce plaindre!madame Tylek semble serieuse. D ou sortez vous ces chiffres?

Autre visiteur • 06-03-2016 15:30 • Conseil municipal du 2 mai 2016

Très étonné qu'il y ait si peu de questions de posées, sur des dossiers complexes et des réflexions alarmistes. A force de passer tout par dessus la jambe, attention aux gamelles.

Les membres du conseil municipal engagent leur responsabilité et l'avenir d'une commune bien fragile et fragilisée.

On peut être d'accord ou en opposition avec Madame Buat, mais quand elle soulève questions et problèmes, il serait bon, mesdames et messieurs les élus d'approfondir un tant soit peu. Ne laissez pas les validations qu'au personnel ou à votre mairesse, vous avez votre part de responsabilité en votant, ou en ignorant sciemment.

Isabelle BUAT • 06-01-2016 14:04 • Conseil municipal du 2 mai 2016

Les élus membres du comité sont:

Thérèse Tylek Olivier Poste Sonia Gérault Pierre Guérin

On comprend mieux que le projet "ilot des jardins" soit reporté à une date "indéterminée"!

un melléen • 06-01-2016 08:18 • Conseil municipal du 2 mai 2016

Mais qui sont donc les membres de ce fameux comité de pilotage?